Pas de petit roque

Autor(en): Gavillet, André

Objekttyp: Article

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): 25 (1988)

Heft 915

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1018271

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

7 juillet — «Pas de souci pour la santé publique» affirme l'industrie chimique, après avoir analysé une année durant 240 échantillons d'eau prélevés dans la nappe phréatique à 42 endroits différents. L'étude a porté sur 17 substances, dont l'atrazine, un désherbant dont Ciba-Geigy est le principal fabricant. Des conclusions rassurantes donc pour l'industrie chimique et qui ont fait les titres de la presse. Mais peu de journaux ont relevé les limites de cette étude: il existe en Suisse plus de 50 000 points de prélèvement d'eau et plus de 300 substances enregistrées. Sans parler des effets à long terme de ces substances sur l'organisme humain, même à des doses considérées comme acceptables.

Mi-juillet — Tornos-Bechler à Moutier — qui fut le fleuron de la machineoutil helvétique — est racheté par une entreprise familiale allemande active dans l'outillage et la machine-outil. Le groupe allemand a fait preuve jusqu'à présent de toutes les qualités qui ont manqué à Tornos pour survivre de manière indépendante: adaptation au marché, innovation, réseau de vente.

Yann Richter, président du Conseil d'administration de Tornos, affirmait sèchement le 7 décembre 1983, après l'échec de la candidature de Lilian Uchtenhagen au Conseil fédéral: «On sait maintenant qui commande dans ce pays! ». Il était alors président du parti radical suisse. Aujourd'hui, dans le secteur industriel helvétique, on sait qui ne commande plus: les incapables.

11 juillet — Nouveau record pour l'industrie automobile: durant le premier semestre de l'année, les Suisses ont acheté 182 000 nouveaux véhicules. Actuellement 20% du parc est équipé d'un catalyseur. Mais cette progression ne doit pas faire illusion: elle résulte en premier lieu du développement du parc automobile.

A mettre en parallèle avec les constatations et les conclusions du rapport récemment publié à Washington par Worldwatch, un institut de recherche indépendant: à cause du rapide accroissement du nombre des voitures sur la planète (400 millions, dont 140 aux Etats-Unis et 130 en Europe occidentale), les améliorations apportées en matière de consommation de carburant et d'émissions ne suffiront pas à résou-

dre les problèmes d'approvisionnement énergétique et de protection de l'environnement. A court terme, Worldwatch demande aux constructeurs de reprendre l'effort d'amélioration technique des véhicules, effort relâché à cause de la chute du prix du pétrole. A long terme l'institut américain estime inévitable de limiter la croissance du trafic privé.

18 juillet — Peter Arbenz désavoué par le Département fédéral de justice et police. Ainsi donc la procédure de recours peut fonctionner. Il faut dire que l'affaire est énorme. Un requérant sikh est refoulé vers l'Inde pour la deuxième fois. Son avocat ne reçoit la décision que le lendemain de son renvoi. Non respect du droit d'être entendu, violation des règles de procédure, le DFJP fustige sèchement son délégué aux réfugiés. Cette victoire morale ne réconfortera sûrement pas le requérant; son avocat suisse a perdu sa trace.

22 juillet — Peter Arbenz toujours. En séjour au Sri Lanka pour étudier la possibilité de rapatrier des Tamouls résidant en Suisse, le délégué aux réfugiés a pu observer un cas de justice expéditive: sous ses yeux, un Tamoul qui passait par là a été mis en pièces par la foule à la suite de l'explosion d'une bombe sur un marché, explosion attribuée à des militants tamouls.

25 juillet — Plus de 90% des films projetés en Suisse proviennent des Etats-Unis et de l'Europe de l'ouest. La fondation Trigon Film, dont la création est annoncée pour le mois d'août, veut favoriser la distribution de films du tiers monde. A la tête du conseil de fondation, Peter Tschopp, doyen de la faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève. Parmi ses membres, Jean-Pierre Etter, patron d'une entreprise genevoise d'électronique: «A chacun de mes retours en Suisse, je suis frappé par la tristesse qui règne ici. Le contact avec des œuvres authentiques d'autres cultures peut nous apporter un peu de la richesse et de la joie de ces pays qui vivent pourtant dans des conditions difficiles». Le capital de départ devrait se monter à 1,8 million de francs; actuellement 500 000 francs ont été réunis grâce à la participation de la Confédération et des cantons de Bâle-Ville et de Soleure.

POLITIQUE VAUDOISE

Pas de petit roque

(ag) Ainsi le nouveau conseiller d'Etat Martin dirigera le département AIC que le parti radical considère comme sa chasse gardée. Nul ne contestera sa compétence pour assumer cette fonction, mais...

Ce qui frappe, leitmotiv, c'est la rigidité de la répartition des départements vaudois. Le conseiller d'Etat UDC Blanc avait annoncé sa volonté de provoquer un début de mutation. Il a essuyé un échec, malgré son ancienneté, malgré sa popularité.

Le statu quo, qui dure depuis l'entrée en vigueur de la loi sur l'organisation du Conseil d'Etat (1970) offre des inconvénients majeurs:

- il fixe sur les mêmes département les partis (libéral et UDC) n'ayant qu'un représentant et bloque tout le système;
- il entraîne une politisation des départements, le chef nommant des collaborateurs qui lui sont proches;
- il renforce le pouvoir administratif;
- il donne au parti radical un poids qui ne correspond pas à sa force électorale;
- il est contraire à une véritable collégialité.

L'occasion pourtant était bonne pour créer l'ouverture... Quelle voix a manqué à Marcel Blanc? ■

EN BREF

Michel Bakounine n'a plus de proches voisins au cimetière du Bremgarten. La désaffection de plusieurs concessions a isolé la tombe du célèbre anarchiste.

Deux conseillers de ville bernois, qui ont abandonné l'Action nationale depuis leur élection, viennent de s'engager à verser une indemnité de six mille francs à leur ancien parti, à condition que celui-ci renonce à poursuivre d'autres transfuges.

Un autre procès a été engagé par l'Action nationale contre l'ancien conseiller national Oehen pour obtenir aussi de sa part une «indemnité de transfert».